

## SHORT NEWS

**forum Nr. 368: „Love me tender“**

(rg) - Der Aufmacher der forum Dezember-Ausgabe ist ein Interview mit Andreas Fickers, dem Direktor des neuen Centre for Contemporary and Digital History. Über „Aspekte kommunaler Kriminalprävention“ spricht sich Claude Frenzt gegen eine Ausweitung des Repressionsarsenals aus und plädiert für eine Rückführung der Polizeikompetenzen in kommunale Hand und breite Bürgerbeteiligung, etwa in einem „kriminalpräventiven Rat“. Im Dossier „Verliebt, verlobt, verheiratet? Liebe und Beziehungen aus unterschiedlichen Perspektiven betrachtet“ geht es um unterschiedliche Beziehungsformen. Die Bandbreite der Artikel reicht von der Darstellung von Liebe und Beziehung in der luxemburgischen Musikgeschichte über die Effekte von Scheidungen auf die Beziehungsfähigkeit der Kinder und Jugendlichen bis zu neuen Dating-Phänomenen bei 20- bis 35-Jährigen. Probleme von sogenannten „Secondhand-Beziehungen“, aber auch von interkulturellen Paaren werden ebenfalls behandelt. Im Kulturteil untersucht Yves Steichen, wie sich der Kalte Krieg in den James Bond-Filmen widerspiegelt, und Anne Engels beschäftigt sich mit „heteronormalen“ Charakteren, die Harry Potter-Geschichten auszeichnen. Eine „kurzweilige Zeitreise durch die letzten 20 Jahre politische Geschichte Luxemburgs“ bietet Jürgen Stoldt, langjähriger Mitherausgeber des forum. Unter dem Titel Der Zeitungsleser hat er eine Auswahl seiner Lieblingstexte als Buch herausgebracht. forum ist in größeren Zeitschriftenläden erhältlich oder kann bestellt werden (Tel. 42 44 88, forum@pt.lu). „Der Zeitungsleser“ kann dort ebenfalls bestellt werden (Preis 25 Euro). Weitere Informationen [www.forum.lu](http://www.forum.lu).

**L'UE vient au secours du charbon**

(rg) ... et pourrait faire dérailler la transition vers les énergies renouvelables, en rendant les centrales à charbon éligibles pour des subventions jusqu'à au moins 2026. Telle est la conclusion que Greenpeace tire du paquet de propositions de législation publié par la Commission européenne ce mercredi. Tara Connolly, chargée de campagne « énergie » à Greenpeace European Unit, déclare à ce sujet : « Ces lois préliminaires sont conçues pour les fournisseurs d'électricité polluants, non pas pour les citoyens européens. Non seulement la Commission est en train de mettre un frein au développement des énergies renouvelables, mais elle veut aussi laisser les gouvernements distribuer du cash à presque toutes les centrales à charbon en Europe pour au moins une décennie encore. » Cela pourrait réduire non seulement la capacité de l'UE à respecter ses engagements climatiques de Paris, mais aussi le potentiel des citoyens comme producteurs d'énergie renouvelable. Un récent rapport commandé par Greenpeace avait cependant montré que plus de 112 millions de « citoyens-énergie » pourraient satisfaire 19 % de la demande d'électricité en Europe d'ici 2030. D'ici 2050, plus de 264 millions d'Européens, soit la moitié de tous les citoyens de l'UE, pourraient même satisfaire jusqu'à 45 % de la demande d'électricité en Europe. La Commission propose aussi d'abandonner une règle existante qui oblige le réseau électrique à donner la priorité à l'énergie renouvelable sur celle des centrales à charbon et nucléaires polluantes. Il faut s'attendre à ce que ces mesures bloquent de nouveaux investissements dans les renouvelables. Le député européen vert Claude Turmes a réagi aussi : « Nouveau cas de promesse non tenue : ce paquet législatif aurait dû amorcer la transition énergétique de l'UE en stimulant davantage le développement des énergies renouvelables et en améliorant substantiellement notre efficacité énergétique. » Mais face au manque de vision de Juncker et de sa Commission, il faudrait maintenant que le Parlement et les gouvernements intéressés à voir l'Europe en pointe sur les technologies vertes retravaillent en profondeur ce paquet législatif « pour redonner confiance aux investisseurs et réconcilier l'Europe de l'énergie avec les citoyens ». Le processus pour arriver à un accord avec le Parlement européen et les gouvernements nationaux sur les mesures législatives préliminaires devrait prendre au moins 18 mois. Les ministres de l'énergie de l'UE se réuniront une première fois le 5 décembre pour une discussion sur ces propositions.

## AKTUELL

MUDAM

**Eng däreg Affaire...  
à suivre**

Luc Caregari

**L'affaire Lunghi/RTL/Bettel/Mudam est en train de développer un dynamisme destructeur qui semble contaminer chaque personne impliquée de près ou de loin.**

L'abcès est crevé, mais on s'étonne des quantités grandissantes de pus qui en dégoulinent encore et toujours. Après la démission d'Enrico Lunghi de la direction du Mudam, c'était au tour de Xavier Bettel de passer un mauvais quart d'heure ce lundi devant les députés de la commission parlementaire en charge des affaires culturelles - sur invitation du CSV, qui se délecte des déboires du premier ministre. Et vu que cette fois Bettel ne pouvait plus envoyer son secrétaire d'État au front, il a dû s'y présenter en personne.

**Non, rien de rien...**

Selon nos informations, c'est surtout l'ancienne ministre de la Culture Octavie Modert qui est montée sur les barricades en mitraillant son successeur de questions statutaires. Elle voulait par exemple savoir si premier ministre a le droit de condamner publiquement un fonctionnaire sans lui avoir donné la chance de s'exprimer lui-même sur ce qu'on lui reproche. Dans ses réponses, Bettel aurait été plutôt évasif avant de jouer la carte de la morale : « Si quelqu'un de vous pense que ce qu'il a vu à la télévision ce soir-là était approprié, qu'il le dise haut et fort », aurait-il rétorqué aux députés inquisiteurs. Alors que ce n'est pas la question. Le comportement d'Enrico Lunghi était inapproprié - et il a été le premier à le reconnaître pendant l'interview et le seul jusqu'ici à en avoir subi les conséquences. Mais, en tant que ministre des Médias, Bettel ne devrait-il pas se poser la question de savoir si l'émission de RTL « De Nol op de Kapp » ne pourrait pas être un peu tendancieuse, voire biaisée, comme il est établi maintenant ? Car croire à cent pour cent en la couverture médiatique de RTL est bien naïf pour un ministre des Médias, qui de plus est conseillé par un ancien journaliste. Pour calmer les esprits, Bettel aurait promis l'installation prochaine d'une « commission du suivi de la qualité du programme »... ce qui ne change rien à l'état des choses. Car c'est la concession entre État et RTL

qu'il faudrait changer et non instaurer une énième commission.

Cela dit, Bettel persiste et signe : il ferait exactement la même chose aujourd'hui. La stratégie de ne pas admettre un faux pas même s'il crève les yeux est surtout une affaire de style politique - et risquée. Car entre-temps, le cercle de ceux qui sont touchés par ce scandale grandit à vue d'œil. Il y a d'abord Enrico Lunghi en personne, qui a annoncé une plainte contre la CLT-UFA, la maison-mère de RTL Luxembourg, pour atteinte à son image. Gageons que le prochain conseil d'administration chez CLT-UFA, prévu pour le 7 décembre va être chaud.

D'autant plus que l'Alia (l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel) vient aussi de s'auto-saisir de l'affaire, Et puis, les investigations de l'Alia et de la justice ne pèseront pas uniquement sur RTL mais aussi sur les conclusions définitives de l'enquête disciplinaire instaurée contre Lunghi dans la hâte par son ministre de tutelle.

À côté des querelles internes à tous les niveaux déjà induits par l'affaire, c'est l'émission « De Nol op de Kapp » elle-même qui est devenue victime de son reportage. L'avenir dira si l'affirmation de la chaîne que le concept sera revu est une sentence de mort définitive ou non.

Il reste encore le conseil d'administration du Mudam. S'il a soutenu mollement son directeur juste après que l'affaire a éclaté, le traitement interne n'aurait pas été si clément. Car le conseil a infligé deux blâmes à Lunghi : une fois pendant l'affaire elle-même - alors qu'ayant pu visionner les « rushes » de l'interview les membres savaient pertinemment que le reportage était manipulé -, et puis lors de la « Nuit des musées » où Lunghi, pas informé de leur venue, aurait raté Bettel et le secrétaire d'État Guy Arendt qui souhaitaient s'expliquer avec lui.

Ultime raison pour laquelle le conseil d'administration est à plaindre - et pas des moindres : la difficile recherche d'un successeur. La question de savoir quelle pointure internationale va se risquer à postuler se pose. Encore plus après les nombreuses déclarations de solidarité nationales et internationales. Pourvu qu'ils ne l'outsourcent pas à PWC...